

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2024

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 18 janvier 2024, sous la présidence de son Maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

**PRÉSENTS** : Mmes Valérie ADEMA, Sylvie CONSTANS MARTIN, Isabelle GUERY (arrivée à 18 H 08), Marie-Agnès ROSSIGNOL.  
Mrs Laurent BERNARD, Jean-Louis FUGAIRON, Marc LOISON, Alain MAYODON, René ROQUES.

**ABSENTS** : Mme Géraldine GAU a donné procuration à Mr Jean-Louis FUGAIRON.  
Mr Alain PIBOULEAU a donné procuration à Mr Laurent BERNARD.  
Mmes Sandrine BRINGAY, Hélène ROUZAUD, Sonia TRINCARD.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Monsieur Alain MAYODON.

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2024 1-2 9

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Procurations	2
Votants	12

**OBJET** : COMMUNE – DEMANDE DE SUBVENTION ÉTAT AU TITRE DE LA DETR 2024 – REQUALIFICATION DE LA RN2020 ET TRANSFORMATION DU CENTRE-VILLE – TRANCHE 2024 : ALLÉES PAUL SALETTE.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les travaux relatifs à la requalification de la RN2020 et de transformation du centre-ville se poursuivent en 2024 par les allées Paul Salette pour un montant estimatif de 1 360 960,55 € HT.

Afin de mener à bien ce projet, des subventions sont sollicitées à la Région Occitanie, au Département de l'Ariège et à l'État.

Il convient de procéder aux formalités administratives afin de solliciter une subvention de **408 288,17 €** à l'État au titre de la DETR 2024 selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Total opération HT		1 360 960,55 €
Département de l'Ariège	5,88 %	80 000 €
Etat – DETR 2024	30 %	408 288,17 €
Région Occitanie	14,70 %	200 000 €
TOTAL subventions	50,58 %	688 288,17 €
Autofinancement	49,42 %	672 672,38 €

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à solliciter une subvention de 408 288,17 € à l'État au titre de la DETR 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 408 288,17 € à l'État au titre de la DETR 2024.

**NOMME** les membres de cette commission mentionnés ci-dessus.

**PRÉCISE** que le règlement intérieur sera établi par les membres de la commission.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État au titre de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit**

Pour copie conforme – au registre sont les signatures

Ax-les-Thermes, le 25 janvier 2024

Le Maire  
Dominique FOURCADE

Le secrétaire de séance  
Alain MAYODON



The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is for Dominique Fourcade, the Mayor, and the signature on the right is for Alain Mayodon, the Secretary of the meeting. Between the signatures is a blue circular official stamp of the Municipality of Ax-les-Thermes, featuring a coat of arms and the text 'CONSULS DE LA VILLE AX'.